

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1867

MÉDAILLE D'UN NUMISMATE,

A PROPOS DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE D'UN PHARE
SUR UNE DES SOMMITÉS DES ALPES.



Avant de donner les détails relatifs à cette médaille même, qu'on nous permette quelques pas rétrogrades pour expliquer au lecteur comment le numismate dont il est ici question se trouvait dans le cas d'élever un phare au sommet de la Bella Tola.

M. Griolet, membre du Club alpin suisse, de plus numismate distingué, membre de la Société française de numismatique, possesseur d'une riche collection de monnaies et médailles grecques, romaines et françaises, et d'une belle et nombreuse bibliothèque numismatique, M. Griolet, disons-nous, voyageait, en 1858, dans la vallée d'Anniviers, canton du Valais, lorsqu'un incendie des plus violents éclata à Saint-Luc, un des villages de l'endroit. Touché de la misère à laquelle les malheureux habitants se trouvaient réduits, M. Griolet s'occupa à alléger leurs souffrances, en organisant de tous côtés des souscriptions en leur faveur et en y contribuant lui-même pour une somme assez importante. Pour reconnaître sa généreuse

initiative, la commune de Saint-Luc, lui fit don de la montagne de la Bella Tola, qui a une hauteur de 9,316 pieds au-dessus du niveau de la mer, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la chaîne des Alpes Pennines, vue capable de rivaliser avec celle du célèbre Righi dans le canton de Lucerne. Il n'est donc pas étonnant que M. Griolet ait pris un goût extrême pour sa nouvelle propriété et se soit facilité les moyens d'en jouir autant que possible. Il se fit construire dans ce but une petite maison dans le village même de Saint-Luc, où il passe une partie de la belle saison, et où il se trouve ainsi à même, chaque fois qu'il en a le désir et que le temps le favorise, d'aller jouir facilement de la belle vue que lui offre le sommet de la Bella Tola.

C'est au sommet de cette montagne que M. Griolet a eu l'idée d'élever un phare dont la pose de la première pierre a été l'un des sujets de la fête que nous allons esquisser en quelques lignes et dont la médaille ci-dessus est destinée à perpétuer le souvenir.

En 1866, la section genevoise du Club alpin suisse ayant manifesté l'intention d'explorer les montagnes du Valais avoisinant la propriété de M. Griolet, celui-ci eut la pensée de profiter de cette occasion pour inviter ses collègues à venir à la Bella Tola, où il voulait leur offrir un banquet champêtre, à la mode du Valais, et en même temps les faire assister à la pose de la première pierre de son phare. Cette aimable proposition, acceptée avec empressement, non-seulement par les membres du Club alpin, mais encore par un assez grand nombre de personnes de Genève et du Valais (en tout 300 ou 400), donna lieu à la belle fête

que malheureusement le temps favorisa si peu, et dont voici le programme :

Dimanche 29 juillet. Départ de Saint-Luc, à 2 heures P. M.

Après-midi, réception à Bella Tola, par M. Griolet.

A 5 heures, collation. — Pose de la première pierre du phare.

A 7 heures, banquet fraternel, servi exclusivement avec des produits anniviards. — Départ. — Musique. — Feux de Bengale, pendant une heure. — Repos confortable sous des tentes-abri.

A minuit, grand bivouac.

Lundi 30, à 3 heures 30 minutes A. M., réveil au tambour pour le lever du soleil. — Départ volontaire.

Telle était l'attrayante perspective qui attendait les heureux convives de M. Griolet. Mais hélas ! celui qui avait si admirablement ordonné tous les détails de cette fête, n'avait pu faire sentir son autorité sur les éléments, et ceux-ci, par une déplorable fatalité, voulant aussi se mettre de la partie à leur manière, donnèrent une tournure singulièrement différente à l'itinéraire que nous venons de tracer. En effet, au lieu des feux de Bengale, de la musique, du grand bivouac annoncés au sommet de la Bella Tola, les malheureux clubistes n'y trouvèrent que neiges et raffales de vent. Les plus courageux, ceux qui avaient persisté à gagner l'arête de la montagne, prirent part cependant à la collation qui y avait été préparée. Ce fut pendant ce repas que M. Griolet distribua la médaille qu'il avait fait frapper en l'honneur de la fête.

Sur cette médaille, on lit :

ERNEST GRIOLET. Un phare et une vue des Alpes,

sur un écusson timbré d'une tête de chamois et posé sur deux alpenstocks en sautoir. De chaque côté, un bouquet de fleurs des Alpes. Dessous, une étoile. En bas : BELLA TOLA, entre deux étoiles.

Rev. AU CLUB ALPIN. Dans une guirlande d'une branche de pin et d'une branche d'aroles, la croix de la Confédération helvétique; au-dessus, deux mains unies, exergue : 1866.

Se trouvant dans l'impossibilité de passer la nuit au milieu de telles intempéries, on fut obligé d'abandonner la partie, et la caravane, qui avait quitté Saint-Luc, à 2 heures P. M., si pleine d'espérance, s'y trouvait de nouveau réunie, le même soir à 9 heures, découragée, désappointée d'un pareil contre-temps, et désappointée surtout à cause de M. Griolet dont les généreux préparatifs méritaient une meilleure récompense. Cependant, en dépit de tous ces revers, le grand banquet fut assez gai, les toasts, les discours, les chansons, etc., ne firent pas défaut. Pour les personnes que cela peut intéresser, nous dirons que le menu de ce repas se composait de chamois, blaireaux, marmottes, etc., vins d'Anniviers, du Glacier, etc.

M. de Courten, préfet de Sierre, porta un toast à l'organisateur de la fête. M. Rigot, gendre de M. Griolet, après avoir remercié M. le préfet, au nom de son beau-père, présenta une coupe d'argent ciselé, dont celui-ci faisait hommage aux Anniviards.

Telle fut la fin de cette fête, si largement conçue et renfermant tant de promesses, dont la réalisation dépendait d'une volonté supérieure à toute volonté humaine. Aussi M. Griolet, loin de se décourager, en prenant congé de

ses hôtes, le lendemain matin, leur dit-il : « A revoir », en les conviant de nouveau à la Bella Tola, dans deux ou trois ans.

Avant de terminer, n'oublions pas de mentionner que lors du premier repas à l'arrivée à Saint-Luc, M. Long, vice-président de la section genevoise, proposa une souscription pour offrir à M. Griolet un album comme modeste témoignage de reconnaissance de la part des invités de la Bella Tola. Cet album qui fut présenté par M. le vice-président, dans la première séance du Club alpin, en janvier 1867, avait été confectionné à Paris, dans le meilleur goût, et contenait de charmants dessins et peintures, exécutés par divers membres du Club, plus les signatures autographes et les portraits photographiés de toutes les personnes présentes à la fête. Une courte dédicace exprime les sentiments d'affection et de gratitude des nombreux hôtes du 29 juillet 1866.

A. DURAND.

Lancy, mai 1867.
